

FONDS D'ACTIONS MONDIALES ESG INVESTISSEMENTS RUSSELL



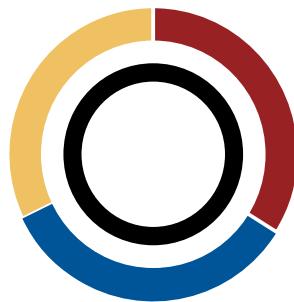
Un fonds de placement environnemental, social et gouvernanciel (ESG) offrant un potentiel de croissance

Le Fonds d'actions mondiales ESG Investissements Russell (le « Fonds ESG ») mise sur une stratégie mondiale d'actionnariat qui va plus loin que la simple réduction de l'empreinte carbone. Ce que nous proposons, c'est un portefeuille qui délaissé les sociétés les plus exposées au risque lié aux émissions de carbone au profit de celles appelées à participer à l'adoption de sources d'énergie plus durables et à en bénéficier. Le Fonds ESG exclut en outre tout placement dans des sociétés produisant ou vendant principalement du tabac, de l'alcool ou des armes à feu.

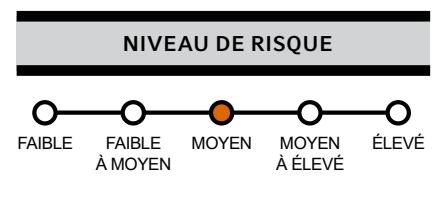
En tant que fonds d'actions, le Fonds ESG multi-gestionnaire géré activement investit dans des titres choisis de sociétés reconnues pour leurs pratiques environnementales, sociales et gouvernancielles progressistes ainsi que pour leurs caractéristiques défensives et leur accent sur la valeur.

L'investisseur peut ainsi aligner ses placements sur ses valeurs sur le plan environnemental, social et gouvernanciel, tout en profitant d'une exposition à des actions offrant un potentiel de croissance.

Fonds d'actions mondiales ESG Investissements Russell



SOUS-CONSEILLER	RÉPARTITION STRATÉGIQUE (%)	STYLE
Sanders Capital, LLC	34	Valeur
Intermede Global Partners Inc. (EPI)	34	Défensif Croissance
Investissements Russell	32	Stratégies de positionnement et Réserve de liquidité*



La liste de sous-conseillers est à jour en date du mai 2024. Investissements Russell se réserve le droit d'embaucher ou de congédier un sous-conseiller en tout temps, sans préavis.

*La réserve de liquidité est un compte en espèces pour gérer les flux de trésorerie quotidien et peut utiliser des instruments dérivés pour fournir une exposition au marché afin de gérer le profile de risque de fonds.

Le Fonds ESG procure ce qui suit :



Pourquoi intégrer les principes ESG?

Nous croyons que les facteurs ESG influent sur le cours des actions. Ces facteurs peuvent varier selon la société, le secteur d'activité et la région et leur importance peut fluctuer au fil du temps.	Nous estimons qu'une compréhension approfondie de la façon dont les facteurs ESG influent sur le cours des actions peut ajouter de la valeur à un processus d'investissement avisé.	Nous croyons que l'intégration des facteurs ESG à la culture et aux processus d'une société accroît la probabilité de réaliser des placements fructueux durablement.	Nous estimons que la gestion active d'actions peut constituer un moyen efficace d'améliorer les résultats des placements.
---	---	--	---

Fonds d'actions mondiales ESG

Investissements Russell



Investissements Russell prône l'intégration de l'investissement responsable dans l'évaluation des gestionnaires de placements, la gestion des portefeuilles, les services-conseils, et par la mise en oeuvre de ses propres solutions.

Objectifs de la stratégie :

1. Obtenir un rendement supérieur à l'indice mondial MSCI.
2. Avoir une exposition aux émissions de carbone inférieure à l'indice mondial MSCI.
3. Avoir une exposition aux actifs délaissés¹ (réserves de combustibles fossiles) inférieure à l'indice mondial MSCI.
4. Éviter les sociétés dont plus de 10 % de ses revenus proviennent de l'extraction ou de la production d'électricité à partir du charbon.
5. Exclure les sociétés qui produisent ou vendent principalement du tabac, des armes à feu et de l'alcool.
6. Investir dans des sociétés qui contribuent à l'adoption de formes d'énergie renouvelable (les énergies « vertes »).
7. S'assurer que le portefeuille global a un parti pris positif envers les sociétés ayant des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) élevées, par rapport à l'indice mondial MSCI.

CODES DES FONDS		COMMISSIONS DE SUIVI		COMMISSIONS DE GESTION	
Série B	Série F*	Série B		Série B	Série F*
Frais initiaux		Frais initiaux		1,95 %	0,95 %
FRC163	FRC173	1,0 %			
Dépôt minimum	25 000 \$	Commission	* La Série F est un programme de comptes intégrés ou de services sur honoraires. Par conséquent, la performance indiquée n'inclut pas les honoraires payés par l'investisseur au courtier, lesquels auraient réduit les rendements. Les frais de gestion pour la Série F sont inférieurs à ceux de la Série B. Les rendements annuels correspondent aux rendements par année civile pour les dix dernières années ou depuis la date de création, si le Fonds offre ses parts au moyen d'un prospectus depuis plus d'un an mais moins de 10 ans. Les rendements sont annualisés sauf pour les périodes de moins d'un an.	* La Série F est un programme de comptes intégrés ou de services sur honoraires. Par conséquent, la performance indiquée n'inclut pas les honoraires payés par l'investisseur au courtier, lesquels auraient réduit les rendements. Les frais de gestion pour la Série F sont inférieurs à ceux de la Série B. Les rendements annuels correspondent aux rendements par année civile pour les dix dernières années ou depuis la date de création, si le Fonds offre ses parts au moyen d'un prospectus depuis plus d'un an mais moins de 10 ans. Les rendements sont annualisés sauf pour les périodes de moins d'un an.	* La Série F est un programme de comptes intégrés ou de services sur honoraires. Par conséquent, la performance indiquée n'inclut pas les honoraires payés par l'investisseur au courtier, lesquels auraient réduit les rendements. Les frais de gestion pour la Série F sont inférieurs à ceux de la Série B. Les rendements annuels correspondent aux rendements par année civile pour les dix dernières années ou depuis la date de création, si le Fonds offre ses parts au moyen d'un prospectus depuis plus d'un an mais moins de 10 ans. Les rendements sont annualisés sauf pour les périodes de moins d'un an.
Achat ultérieur	500 \$	Frais initiaux			
		0 % - 5 %			

1 Actifs délaissés : combustibles fossiles (réserves de charbon, de pétrole et de gaz) dont la valeur risque de baisser de façon soudaine et inattendue parce qu'ils ne pourront jamais être brûlés afin que la hausse des températures par suite des changements climatiques ne dépasse pas 2 degrés Celsius (accord de Copenhague).

Investissements Russell – pour l'investissement responsable

Signataire des principes pour l'investissement responsable de l'ONU depuis 2009



Membre du Groupe des investisseurs institutionnels sur le changement climatique



Société de soutien du Task Force on Climate-related Financial Disclosures



Signataire du projet de divulgation des émissions de carbone depuis 2010



Membre du Climate Change 100



RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

Les placements dans les fonds communs peuvent faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire.

Aucune partie du contenu de cette publication ne constitue des conseils juridiques, fiscaux, sur les titres ou de placement. Il ne s'agit pas non plus d'une opinion concernant la pertinence d'un placement ni une sollicitation de quelque type que ce soit. La présente est une publication d'Investissements Russell Canada Limitée préparée uniquement à titre d'information. Les renseignements qu'elle contient doivent être utilisés tels quels. Investissements Russell Canada Limitée ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie à l'égard de ces renseignements.

La diversification ne garantit pas un profit et ne protège pas contre les pertes en cas de repli boursier.

Rien ne garantit que les objectifs de placement indiqués dans ce document soient atteints.

Comme pour tous les fonds communs de placement, l'investissement dans ce fonds comporte des risques qui peuvent le rendre inapproprié pour un investisseur, en fonction de ses objectifs de placement et de sa tolérance au risque. Si le fonds n'obtient pas les rendements escomptés, un investisseur pourrait perdre une partie ou la totalité du capital investi.

Veuillez lire le prospectus de ce fonds pour obtenir une description détaillée des risques associés à cet investissement.

Investissements Russell est le nom commercial d'un groupe d'entreprises dotées d'une administration commune, incluant Investissements Russell Canada Limitée.

Investissements Russell est le nom commercial d'un groupe d'entreprises dotées d'une administration commune, incluant Investissements Russell Canada Limitée. La propriété d'Investissements Russell se compose comme suit : une participation majoritaire de fonds gérés par TA Associates Management, L.P., et une participation minoritaire de fonds gérés par Reverence Capital Partners, L.P. Certains des employés d'Investissements Russell ainsi que Hamilton Lane, LLC détiennent également des participations minoritaires sans contrôle.

Droits d'auteur © Investissements Russell Canada Limitée 2025. Tous droits réservés.

Frank Russell Company est le titulaire des marques de commerce Russell contenues aux présentes et de tous les droits de marque liés aux marques commerciales Russell, et autorise les membres du groupe d'entreprises Investissements Russell à les utiliser sous licence. Les membres du groupe d'entreprises Investissements Russell ne sont en aucune façon affiliés à Frank Russell Company ni à toute autre entité exploitée sous la marque « FTSE RUSSELL ».